

**Vaccination antirabique d'une chienne en partance pour un voyage en Colombie :  
elle y reste plus longtemps que prévu !**

**Cas clinique vétérinaire**

**ANALYSE DES BARRIERES**

| <b>Barrières de prévention</b>  | <b>Réalisée ou non dans le cas d'espèce</b>  | <b>Contribution relative à l'EIG</b>   |
|---|--|--|
| Information du propriétaire sur les conditions de voyage de son animal de compagnie au moment de la prise de rendez-vous    | Réponse très utile et pertinente donnée par l'auxiliaire sur les conditions d'accueil en Colombie : se renseigner auprès de l'Ambassade.<br><br>Mais aucune information directe ni surtout aucune anticipation sur les conditions du retour. | MAJEURE  |
| <b>Barrières de récupération</b>  | <b>Réalisée ou non dans le cas d'espèce</b>  | <b>Contribution relative à l'EIG</b>   |
| Information du propriétaire sur les conditions de voyage de son animal de compagnie au moment de la consultation vaccinale. | NON  | ESSENTIELLE car impliquant directement le vétérinaire qui ne pouvait ignorer le lien entre le rappel vaccinal anticipé et le séjour en Colombie. |
| <b>Barrières d'atténuation</b>  | <b>Réalisée ou non dans le cas d'espèce</b>  | <b>Contribution relative à l'EIG</b>   |
| Réalisation du test sérologique sur place en Colombie et pension/quarantaine.   | Oui  | L'EIG est déjà constitué, il s'agit ici de neutraliser ses conséquences possibles (perte de la chienne, euthanasie).                             |

**ANALYSE DES CAUSES**

| <b>Nature de la cause</b>   | <b>Faits en faveur de cette analyse</b>  | <b>Contribution relative</b> |
|---|--|------------------------------|
| <b>Défauts de compétences techniques (au sens de compétences médicales)</b>         | Néant : l'examen médical de la chienne et les rappels de vaccination ont été très correctement effectués.  | Néant                        |
| <b>Défauts de compétences non techniques (au sens de compétences non médicales)</b> | La préoccupation de santé publique dans ses aspects juridiques (formalités à connaître et à communiquer impérativement au maître de l'animal) a fait défaut. | Majeure                      |

## ANALYSE DETAILLEE SELON LA METHODE DES TEMPOS

| Détail des défauts de compétences non techniques   | Faits en faveur de cette analyse   | Contribution relative |
|--|--|-----------------------|
| <p><b>Tempo de la consultation vaccinale</b></p> <p>(éléments liés au déroulement non standard de la consultation).</p>  | <p>Il s'agissait du rappel concernant l'ensemble des vaccins de la chienne dont celui de la rage. Pas spécifiquement un rappel antirabique. Facteur favorisant.</p> <p>L'auxiliaire n'avait pas rappelé au praticien la préoccupation du propriétaire.</p> <p>Long bavardage amical sur le voyage pendant la consultation, indépendant des préoccupations sanitaires concernant la chienne.</p> <p>Propriétaire conforté dans l'idée que tout était en règle pour sa chienne puisque le vétérinaire était informé du voyage et avait notamment délivré à cette fin un certificat de bonne santé.</p> | Majeure               |
| <p><b>Tempo du propriétaire de l'animal</b> (éléments liés à son comportement</p>  | <p>Propriétaire fantasque, peu précis dans ses demandes.</p> <p>N'a pas formellement interpellé le praticien sur les formalités pour l'aller et pour le retour.</p>  | Importante.           |
| <p><b>Tempo de la clinique vétérinaire</b></p> <p>(Eléments liés à l'organisation du travail au cabinet : les matériels ; les personnels, leur formation, la communication).</p> | <p>Communication insuffisante entre l'auxiliaire et le praticien.</p> <p>Pas de fiches de renseignements préétablies au cabinet relatives aux déplacements des carnivores domestiques.</p> <p>Pas d'information systématique sur les formalités sanitaires des voyages.</p>  | Majeure               |